

Quels arguments pour décider les familles à s'inscrire au programme ETP ?

Pour la première fois en Loire-Atlantique, un accompagnement est proposé aux enfants en surpoids et à leurs familles dans le cadre du programme d'éducation thérapeutique « bien dans mon assiette, bien dans mes baskets, bien dans ma tête ! ».

- ➔ **Un accompagnement gratuit et de proximité.**
- ➔ **Une prise en charge précoce du surpoids, pour une meilleure prévention des risques.**
- ➔ **Des ateliers collectifs sur un semestre ; animés par une équipe de professionnels formés en ETP (médecins, diététiciennes, psychologues, enseignant en activité physique adaptée).**
- ➔ **Un travail d'équipe, le médecin traitant reste le référent et continue à suivre l'enfant et sa famille.**

Liens utiles sur le surpoids et l'obésité de l'enfant

- Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent - Recommandations HAS 2011.
- www.obeclic.fr : site d'aide au dépistage et suivi de l'obésité de l'enfant.
- www.obesitedesjeunes.org : 200 vidéo pour les professionnels de santé.
- « Surpoids et obésité infantile, un enjeu de santé publique » à consulter sur le site de l'Assurance Maladie : <https://www.ameli.fr/loire-atlantique/medecin/sante-prevention/surpoids-et-obesite-infantile/un-enjeu-de-sante-publique>

Depuis le 1er novembre 2017, une nouvelle tarification est proposée pour les consultations de suivi et de coordination de la prise en charge des enfants de 3 à 12 ans en risque avéré d'obésité. Cette consultation spécifique, appelée consultation suivi de l'obésité inscrite dans la convention médicale de 2016, permet au médecin déclaré médecin traitant de l'enfant d'être rémunéré à hauteur de 46 €, au maximum 2 fois par an.

Le suivi régulier des courbes d'IMC des enfants jusqu'à 16 ans est l'un des indicateurs de la rémunération sur objectif de santé publique (Rosp) du médecin traitant de l'enfant depuis le 1er janvier 2017.